**Comment remplir la déclaration d’accident du travail ?**

**• L’employeur**

Cette rubrique est déjà renseignée. Vous n’avez rien à ajouter.

**• La victime**

La date d’embauche correspond à la date de la première inscription en qualité de sportif de haut niveau (hors liste espoir)

Sur la ligne contrat de travail, cochez Autre

Ne rien indiquer dans «  qualification professionnelle » et « ancienneté dans le poste »

**• Informations relatives à l’accident**

Si l’accident a eu lieu à l’occasion de l’entraînement, cochez « Lieu de travail habituel »

Si l’accident a eu lieu lors d’une compétition ou d’un stage (dans un lieu différent du lieu d’entraînement habituel), cochez « Lieu de travail occasionnel »

La distinction est identique pour l’accident de trajet.

Pour l’activité de la victime au moment de l’accident, indiquez soit entraînement, soit stage, soit compétition (donnez le nom de la compétition).

Si l’accident a pour conséquence un arrêt de l’entraînement, cochez, dans la rubrique « Conséquences » « avec arrêt de travail ».

Dans « horaires de travail le jour de l’accident » indiquer les horaires de l’entraînement ou de la compétition.

**• Témoin**

S’il y a un témoin de l’accident, indiquez son nom et ses coordonnées.

S’il n’y a pas de témoin, cochez « 1ere personne avisée » et indiquez « Corinne Callon ».

**•Tiers**

Précisez si l’accident a été causé par un tiers et indiquez ses coordonnées le cas échéant.

Une fois la déclaration remplie, il convient de l’enregistrer et de l’envoyer par mail à karine.cherifi@ffgym.fr et barbieri.ffgym@gmail.com, **en précisant les coordonnées précises de la CPAM auprès de laquelle vous êtes affilié.**